

actu!

LE JOURNAL

SNUEP |  LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC
MARS - AVRIL 2025 • N°145

Bayrou : austérité et régression sociale

*École, lycées pros, services
publics, protection sociale,
retraites... Le gouvernement
organise la paupérisation
au détriment de la
justice sociale.*





© Marie-Caroline Guérin

FASCISME INTERNATIONAL

TRUMP MENACE NOS DROITS ET NOS LIBERTÉS

La démocratie américaine vacille. Le parti Démocrate est défait, groggy ; le parti Conservateur est prosterné devant un chef aussi redouté qu'admiré. Donald Trump balaie les principes d'égalité et de tolérance, et menace les alliés des États-Unis, d'invasion ou de guerre économique, au seul profit d'une oligarchie avide de puissance.

Cette politique autoritaire de Trump est un ouragan qui détruit les acquis sociaux des Américain·es et les avancées écologiques pour la planète.

Il relance ses attaques contre les minorités, son discours raciste et ses politiques d'immigration brutales, qui pourraient servir de modèle pour certains, chez nous.

Il nie les identités transgenres en proclamant que les États-Unis ne reconnaissent que « deux sexes, masculin et féminin ».

En annonçant le plus vaste programme d'expulsion de populations vers des pays d'Amérique centrale, il remet en cause le droit du sol. Cette politique xénophobe, discutée en France concernant Mayotte, piétine les valeurs d'accueil et de liberté.

Enfin, Trump porte un coup terrible aux efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique en renforçant l'exploitation des énergies fossiles.

Les méthodes de Trump et ses idées sont d'autant plus une menace qu'elles trouvent un écho favorable dans nos démocraties européennes. Il est crucial de défendre nos libertés, nos droits et de protéger notre avenir. Il nous faut résister collectivement et sans relâche à cette vision rétrograde et destructrice. ■

Emmanuelle Cazach

“ Les immigrants sans-papiers empoisonnent le sang de notre pays. Donald Trump

“ L'énergie masculine est bonne [...] mais nous devons l'injecter davantage dans le monde professionnel. Mark Zuckerberg

EN BREF

Au nom de la liberté d'expression

Exit les journalistes, place à la vox populi. Dans le Reich d'Elon Musk, la régulation est l'ennemie de la liberté d'expression. On peut affirmer qu'être gay est une « maladie mentale », que les migrants sont des « ordures », que les femmes sont des « objets domestiques ». Peuvent s'y épanouir les streamers néonazis et les promoteurs de la culture

du viol. Musk et ses sbires sont des trolls fascistes qui, au nom de la liberté d'expression, suppriment les politiques de diversité, d'égalité, d'inclusion et commettent des autodafés numériques : on ne brûle plus des livres, mais des mots et des idées. Quand Orwell rencontre Kafka... ■ **Agnès Bely**

Tristes trumpismes européens

Tel un spectre, le fascisme hante l'Europe. Avant même la victoire de

Trump aux États-Unis, les extrêmes droites populistes rongeaient nos démocraties. Elles gouvernent déjà en Hongrie et en Italie. Elles exercent leur influence en Finlande, aux Pays-Bas, en Slovaquie en participant au gouvernement et se renforcent en Espagne avec VOX et en Allemagne avec l'AFD. En France, le poison fasciste se répand dans les urnes, les mots et les stratégies politiques, jusqu'au gouvernement. Le projet politique de Trump et de ses alliés ne

fait pas de doute. C'est une contre-révolution conservatrice, un basculement historique funeste. ■

Olivier Baudouin

“ Les femmes n'expriment pas le pouvoir, elles ne l'incarnent pas, c'est comme ça. Le pouvoir s'évapore dès qu'elles arrivent.

Éric Zemmour

SOMMAIRE

GRAND ANGLE P2

Trump menace nos droits et nos libertés

ACTUALITÉ P4 À 6

Rentrée 2025 : les lycées pros sous pression • Parcours différencié, prescriptions délirantes sur Éduscol • Examens 2025 : un calendrier intenable • Orientation : concertation à venir • La Cour des comptes tacle la réforme des retraites • Guy Trésallet nous a quitté·es

DOSSIER P7 À 10

Mayotte : un département à construire

MÉTIERS P11

Malades et stigmatisé·es ! • Recours Inter • Mutations Intra • Évaluation annuelle des non-titulaires : vigilance !

POLITIQUES ÉDUCATIVES P12 & 13

Apprentissage : la gabegie continue ! • Évars : victoire syndicale indéniable

VIE SYNDICALE P14 & 15

La FSU en congrès : mener le combat pour changer la donne



En l'absence de programme pour le parcours différencié de terminale bac pro, le ministère veut imposer des pratiques pédagogiques et prescrit des modules délirants qui n'ont rien de disciplinaire. Pour les PLP, aucune obligation à les suivre.

BARNIER, BAYROU MÊME COMBAT

Faute d'ouvertures suffisantes de CAP et de bacs pros, les effectifs par classe augmenteront encore



Le budget 2025 de Bayrou est passé en force, avec encore un recours au 49.3. Pour l'Éducation nationale, la suppression de 4 000 postes a certes été abandonnée, mais les réformes en cours auront des conséquences concrètes : oui, des postes seront supprimés ou manqueront.

La baisse démographique annoncée pourrait être l'occasion d'améliorer le taux d'encadrement moyen, plus élevé en France que celui des pays de l'OCDE, mais le ministère préfère supprimer des postes. Dans les lycées pros publics, ce sont même 9 000 élèves supplémentaires qui sont attendu·es à la rentrée prochaine. Faute d'ouvertures suffisantes de CAP et de bacs pros, les effectifs par classe augmenteront encore et nombre de jeunes sortant de 3^e seront sans solution. Côté « inclusion », la volonté affichée de recruter plus d'AESH, d'AED, et d'abonder les ULIS peut paraître une bonne nouvelle pour les élèves en situation de handicap et pour nos conditions de travail. Mais à budget constant, cela se fera au détriment d'autres postes comme le budget du pass Culture par exemple. Fin janvier, nous avons ainsi eu la déconvenue de vivre un nouvel épisode du mépris envers les personnels et leur travail. Du mépris également envers nos élèves de LP, socialement fragiles, pour lesquels ce pass est d'autant plus essentiel qu'il leur offre souvent le seul réel accès à la culture.

Le sujet des retraites est trop sérieux pour que F. Bayrou joue le même jeu. Et pourtant... Au prétexte d'améliorer la réforme de 2023, il a rouvert le sujet en accumulant mensonges et contre-vérités sur le système par répartition, et en refusant toute solution qui ne serait pas synonyme d'économies, c'est-à-dire de baisse des pensions. La lutte continue donc pour abroger cette réforme injuste. Pour cela, renforçons l'outil syndical et syndiquons au SNUEP-FSU ! ■

Coralie Raveau

Co-secrétaire nationale

**SNU!EP**38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS • Tél. : 01 45 65 02 56 - www.snuiep.fr **Directeur de la publication** : Axel Benoist**Collaboratif** : F. Allègre, P. Bernard, M. Billaux, E. Jalade, L. Ruault, L. Trublereau. **Crédits photo** : S. Bontoux,M.-C. Guérin, A. Habla, P. Lagrange, Red. **PAO** : Pellicam plus **N° CP** : 1228 S 05844 **ISSN** : 2800-8448 - 1 € **Régie publicitaire** : Com D'Habitude
Publicité, Tél. : 05 55 24 14 03, clotilde.poitevin@comdhabitude.fr **Imprimerie** : Compedit Beauregard, ZI Beauregard, BP39, 61600 La Ferté Macé**Encarts** : Suppléments n°1 et 2, Bulletin d'adhésion.

Abandon des 4 000 suppressions de postes et du DNB couperet pour passer en seconde : ces premières mesures de la ministre E. Borne sont à mettre à l'actif des mobilisations. Néanmoins, la rentrée 2025 pourrait être plus difficile que les précédentes dans les lycées pros.

CHIFFRE CLÉ

9 000

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES QUE LE MINISTÈRE PRÉVOIT POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE PUBLIQUE EN SEPTEMBRE PROCHAIN (+1,7%). UN CHIFFRE POSSIBLEMENT SOUS-ESTIMÉ, COMME EN 2024 OÙ LES EFFECTIFS ONT AUGMENTÉ DE 14 500 (+2,8%) AU LIEU DES +8 600 PRÉVUS. EN CAUSE, UN TAUX CROISSANT D'ORIENTATIONS POST-3^E VERS LE CAP ET LE BAC PRO AINSI QUE DES ENTRÉES EN APPRENTISSAGE MOINS ÉLEVÉES QU'ATTENDU.



BON À SAVOIR

Les prépa-2^{de} remplacées par du renforcement

Le ministère reconnaît que les prépa-2^{de} n'existent pas vraiment. Certaines ont fermé et nombre d'élèves n'ont pas le profil prévu (élèves ayant le DNB, affecté·es en CAP...). Inacceptables d'un point de vue scolaire et social, ces classes seront abandonnées à la rentrée 2026. À la place, le ministère envisage un parcours de renforcement pour les élèves de bac pro n'ayant pas leur DNB, sans moyens supplémentaires. Le SNUEP-FSU porte, lui, la nécessité d'abandonner le soutien au parcours en seconde pour redonner des moyens aux disciplines et limiter le nombre d'élèves à 24 par classe (12 en groupes).



CONDITIONS DE TRAVAIL

RENTÉE 2025 : LYCÉES PROS SOUS PRESSION

Mi-janvier, la ministre a annoncé la création de 324 postes dans le second degré pour septembre prochain, en donnant la priorité au renforcement des dispositifs d'inclusion et à la voie professionnelle. Cette promesse pourrait laisser espérer une amélioration de nos conditions d'enseignement, mais derrière ce chiffre une autre réalité se profile.

Au collège et dans la voie générale et technologique, la baisse démographique prévue entraîne de nombreuses suppressions de postes. Or une partie de ces suppressions finance les nouveaux dispositifs d'accompagnement déployés en 4^e et 3^e (au lieu de la mise en œuvre des groupes de niveaux) si bien que la voie professionnelle devra se contenter de quelques dizaines de créations de postes.

Pourtant, le ministère prévoit une hausse de 1,7% des effectifs dans les lycées pros publics, après +2,8% l'an dernier. 500 nouvelles classes et au moins un millier de postes sont nécessaires pour maintenir le nombre moyen d'élèves par classe (18,6 cette année, +0,26 par rapport à l'année passée). Or les remontées des sections académiques du SNUEP-FSU quant aux évolutions des cartes des formations ne laissent guère de doute : ne sont prévues que quelques ouvertures de CAP et de bacs pro permettant quelques centaines de places supplémentaires, trop peu par rapport aux besoins. Les moyens manquent pour préparer une rentrée 2025 sereine dans les lycées pros, déjà exsangues. Dans les établissements et les académies, l'action continue avec le SNUEP-FSU. ■

Axel Benoist

“ 500 nouvelles classes et au moins un millier de postes sont nécessaires pour maintenir le nombre moyen d'élèves par classe.”





© Peggy Lagrange

PARCOURS DIFFÉRENCIÉ

Prescriptions délirantes sur Éduscol

Éduscol propose « 16 exemples de modules disciplinaires » pour effectuer le parcours Poursuite d'études de terminale bac pro. Les modules 1, 4 et 10 sont effectivement disciplinaires (Sciences, Éco-gestion et Langues), le module 3 concerne la formation aux premiers secours, mais d'autres ne peuvent que nous interpeller.

Ainsi, le module 9 « Estime de soi », qui commence par une « promenade dans un parc à l'écoute de son environnement » et se termine par des entretiens d'embauche, s'adresse aux profs d'EPS. Les autres peuvent être pris en charge par « n'importe quel enseignant ». Des « enseignants ou personnels ayant des compétences ou expériences en sophrologie, relaxation, méditation ou yoga » pourront « gérer le stress approfondi » (16). Une sortie pédagogique dans un hôpital ou un Éhpad permettra de développer l'empathie ! (11). Des intervenants ou des profs formés MBTI¹ pourront gérer les émotions (15). Alors que 170 h de cours ont été supprimées, le module 2, « Méthodologie », permettra de savoir lire un document et de comprendre des consignes.

Une part importante concerne la recherche d'emploi. Avec les 5 et 7, on fera des CV et lettres de motivation, pourtant déjà rédigés en co-intervention ou en dispositif Avenir Pro. Les élèves apprendront « à se vendre » et à travailler leur posture professionnelle. Des semaines de cours sont remplacées par des animations diverses, menées par des enseignant·es qui s'improvisent conseillers en insertion ou coachs de vie. C'est faire entrer le New Age à l'école et mépriser la qualification des élèves et des PLP. ■

Céline Droal

1. Myers Briggs Type Indicator : outil d'évaluation de la personnalité payant, controversé, utilisé dans le management ou le développement personnel.



BON À SAVOIR

Pour ne pas s'enfermer dans les prescriptions abracadabrantiques d'Éduscol et connaître vos droits et devoirs sur cette période, vous pouvez accéder à notre FAQ sur le parcours différencié, en utilisant le QR code ci-contre.



EN BREF

Examens 2025 : un calendrier intenable

Le calendrier des examens pour 2025, induit par la mise en place du parcours différencié en T^{ale} bac pro, est déjà une aberration en soi. Mais certains rectorats ont décidé de convoquer les candidat·es « libres », souvent issu·es de CFA privés non habilités aux CCF, sur la semaine qui précède les épreuves écrites, semaine coupée par un jour férié. Impossible,

dans ces conditions, de faire passer leurs derniers CCF aux élèves de LP sur ces dates, et donc, obligation d'encore raccourcir le nombre de semaines consacrées aux enseignements ! Des académies vont encore plus loin, en posant aussi les corrections des épreuves professionnelles écrites sur les mêmes dates que celles prévues pour les oraux de projets. Difficile pour les collègues d'assurer simultanément ces deux missions, ce qui, là encore, ne manquera pas d'occasionner une

surcharge de travail et une désorganisation totale... ■

Franck Feras

Orientation : concertation à venir

A. Portier avait lancé une concertation sur l'orientation centrée sur l'insertion professionnelle des jeunes. La censure du gouvernement auquel il appartenait a chassé ce ministre délégué, mais pas l'idée d'une concertation sur ce sujet. Le cabinet d'É. Borne entend la maintenir, mais souhaite en changer les modalités et

le contenu. Le SNUEP-FSU considère lui aussi qu'une réflexion doit être menée sur l'orientation des élèves, tant en fin de collège pour choisir une voie au lycée qu'à la sortie du LP, pour accéder à l'enseignement supérieur. Mais un bilan partagé de la situation actuelle doit être mené au préalable. SNES et SNUEP-FSU ont fait connaître cette position au cabinet, les deux syndicats nationaux travaillant conjointement pour porter leurs mandats et ceux de la FSU dans les contributions et réunions à venir. ■

F.F.

HOMMAGE

© Marie-Caroline Guérin



Guy Trésallet nous a quitté-es

Sa disparition le 13 janvier dernier met fin à un engagement

fort. Guy a œuvré durant toute sa vie pour contribuer, bien au-delà des mots, à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel.

Pour traduire concrètement ce qui pour lui était essentiel, il rappelait souvent : « *Il faut créer les conditions pour être présent sur le terrain et agir en impliquant le plus grand nombre et en mobilisant le maximum de moyens* ».

Cet engagement, notre camarade Guy l'a aussi mis au service du SNUEP-FSU, en contribuant à sa création. En tant que secrétaire national en charge de l'organisation, il a permis à notre syndicat d'avoir rapidement une dimension nationale et de développer les conditions pour une co-construction pluraliste, ouverte et collective de la défense des lycées pros.

Puis Guy a retrouvé ses responsabilités à la FSU 93.

Il était une figure incontournable des manifestations parisiennes dont il assurait le service d'ordre et l'organisation. Il représentait la FSU Île-de-France dans les mobilisations d'entreprises en lutte et agissait pour soutenir les actions en faveur des migrant-es et du peuple palestinien. En 2021, il a contribué à l'organisation de la Montée au Mur des Fédérés au Père Lachaise pour célébrer la Commune de Paris. ■

Gérard Blancheteau,
Jean-Claude Duchamp

« La disparition de Guy Trésallet, cette figure si singulière, qui a œuvré à la création du SNUEP-FSU, nous a bouleversé-es.

Il va beaucoup nous manquer.

Benoit Teste

FINANCEMENT DES RETRAITES

La Cour des comptes tacle la réforme des retraites



© Marie-Caroline Guérin

Avec son rapport sur la réforme des retraites, la Cour des comptes conforte les projections du COR¹ qui fragilisaient déjà les allégations du gouvernement.

La réforme des retraites, censée réduire un prétendu déficit du système, a récemment été remise en question par la Cour des comptes. Selon l'institution, les projections économiques du gouvernement, qui annoncent un déficit alarmant du régime des retraites, sont non seulement exagérées mais également fondées sur des hypothèses erronées, notamment sur des taux de remplacement démesurés dans la Fonction publique.

La Cour des comptes éclaire la manière dont le gouvernement a manipulé les chiffres pour justifier cette réforme, en mettant en avant des prévisions financières trop pessimistes. Les projections du déficit, présentées comme une menace immédiate, ignorent plusieurs facteurs positifs tels que la hausse du taux d'emploi et l'impact des hausses de salaires à venir sur les rentrées de cotisations retraite. Pour l'institution, la situation financière du système des retraites reste viable si des ajustements sont effectués via des réformes fiscales et des leviers financiers non explorés par le gouvernement.

La Cour des comptes démontre que la réalité du financement des retraites est bien moins catastrophique que ne le prétend l'exécutif. Ses conclusions, qui mettent en lumière la mauvaise foi des gouvernements Macron, confirment la nécessité d'une réforme plus transparente et fondée sur des données réalistes. La réforme inique de 2023, loin d'être une nécessité impérieuse, permet en réalité de justifier des ajustements budgétaires et de satisfaire des lobbies libéraux.

Le SNUEP-FSU et la FSU y restent totalement opposés et exigent son abrogation totale pour un retour à la retraite à 62 ans et une étude pour aboutir à un retour à 60 ans. ■

Frédéric Allègre

1. Conseil d'orientation des retraites

BON À SAVOIR

Mensonges sur le déficit

Les chiffres avancés par le gouvernement pour justifier la réforme des retraites sont complètement biaisés, notamment sur le taux de remplacement dans la Fonction publique. En 2023, le système des retraites a été excédentaire de 8,5 milliards d'euros. Et pour la FP, les calculs prennent en compte un taux de remplacement surévalué à 78 % quand le réel est de 70 %. Ceci augmente donc artificiellement les versements de pensions à prévoir, engendrant un déficit plus que trompeur. En outre, les exonérations pour inciter au développement des plans épargne retraite (individuels) représentent 1,8 milliard d'euros de manque à gagner.





© Ali Habla

MAYOTTE : UN DÉPARTEMENT À CONSTRUIRE

Territoire français le plus pauvre, Mayotte fait face à de nombreuses crises (logement, École, santé, accès à l'eau potable, à l'emploi...). Le désengagement de l'État s'est cruellement manifesté avec les cyclones Chido et Dikeledi qui ont dévasté les deux îles. Les réponses aux besoins immédiats ont été difficilement mises en œuvre et restent insuffisantes. L'État ne doit pas se soustraire à sa responsabilité de (re)construire et de donner accès à des services publics de qualité, dont l'école.

Dossier réalisé par : Ali Habla, Sabrina Hassani, Ahmed Madhoine

“ L'état des lycées pros et la vie quotidienne difficile expliquent le déficit de personnels que Mayotte subissait déjà avant le passage des cyclones. Malgré les bonifications salariales, les rotations de titulaires sont très rapides et la majorité des postes restent vacants.

Avant Chido, Mayotte ne correspondait déjà pas à l'image d'Épinal d'une île paradisiaque, les conditions de vie au quotidien étant très difficiles. Le nombre de logements y était insuffisant et les loyers, non encadrés, étaient honteusement élevés pour des prestations qui n'étaient pas à la hauteur. L'accès à l'eau courante et potable était une préoccupation permanente avec très peu, voire pas du tout d'eau au robinet et une potabilité non garantie malgré les montants excessifs des factures. En 2024, la crise de l'eau avait entraîné des fermetures temporaires d'établissements et propagé le choléra. Trois mois après le passage du premier cyclone, les pénuries d'eau perdurent, exacerbant les tensions pour l'achat de bouteilles d'eau et ouvrant le champ aux trafics. La production alimentaire est également entrée en crise, les cyclones ayant mis à terre les ressources fruitières et privé la faune de son environnement.



Si, après plusieurs semaines, l'électricité et les communications ont été rétablies, les réseaux et leurs capacités restent réduits et instables. Dans tous les domaines, l'action de l'État doit être forte pour parer à l'urgence qui perdure. Construire et non reconstruire Mayotte, pour ne pas recréer la situation de vulnérabilité antérieure aux cyclones.

Des lycées pros historiquement sous-financés

Si Mayotte est un département depuis 2011, l'État a la responsabilité des établissements scolaires (collèges et

lycées). Une responsabilité qu'il assume mal : seulement 11 lycées, qui débordent (2500 élèves en moyenne) et dysfonctionnent : peu ou pas d'accès à internet, pas de climatisation et des brasseurs d'air défaillants, faible accès à l'eau, salles de cours en nombre insuffisant - il est fréquent d'avoir 35 élèves pour 20 places.

À ces mauvaises conditions d'accueil s'ajoutent les difficultés de transport. Les élèves prennent le bus à 3 ou 4 heures du matin, à jeun et sans manger de la journée. Les collations proposées dans les établissements ne suffisent pas, d'autant plus que les élèves sont en grande majorité socialement très défavorisé-es. Les contraintes

des établissements génèrent des emplois du temps inadaptés au rythme des jeunes : un-e élève débutant à 7 heures et qui finit à 15 heures rentrera vers 18/19 heures.

À ces contraintes s'ajoutent les guerres de gangs à l'extérieur des établissements scolaires : bus caillassés et élèves agressé-es, volé-es, violé-es aux arrêts de bus scolaires. Être en cours est déjà une petite victoire. L'État doit mettre un terme à toutes ces carences qui empêchent les élèves de Mayotte d'accéder à l'Éducation, à une formation, à un premier diplôme professionnel. L'état des lycées pros et la vie quotidienne difficile expliquent le déficit de personnels que Mayotte subissait déjà avant le passage des cyclones. Malgré les bonifications salariales, les rotations de titulaires sont très rapides et la majorité des postes restent vacants. Ainsi, six PLP sur dix sont non-titulaires et le rectorat en recrute en dehors de Mayotte. Pour le SNUEP-FSU, un plan massif de titularisation des contractuel-les est impératif.



© DR

“ Les conditions matérielles sont extrêmement dures. On réquisitionne souvent les rares salles utilisables pour en faire des bureaux. Les élèves n'ont plus d'affaires scolaires ni de tenues professionnelles. Au retour du cyclone, la solution simpliste de les mettre en stage est incompréhensible car il n'y a pas de lieux pour tout le monde et nos élèves ont besoin d'école. On fait comme si tout va bien. Nous ne ressentons aucun soutien, alors que les conditions de vie sont très compliquées.

PLP Lettres-Histoire au LPO Kawéni, Mayotte

Un retour au lycée qui n'en est pas un

L'annonce d'une reprise des cours dès le 13 janvier, avant même de faire un état des lieux exhaustif des établissements et des capacités des personnels à travailler, donc de garantir la sécurité, illustre la gestion scandaleuse de la crise par l'institution. Seul le cyclone Dikeledi, en aggravant les dommages causés par Chido en décembre, a repoussé la rentrée administrative d'une semaine ou plus selon les établissements. L'écoute et l'accompagnement des collègues ont démarré difficilement et tardivement, sous la pression des organisations syndicales. Alors que des collègues avaient perdu leur logement et cherchaient de la nourriture et de l'eau, ils et elles ont pu subir des pressions pour venir travailler en pleines vacances scolaires.

La reprise s'est effectuée en dépit du bon sens, notamment lorsque des établissements scolaires n'étaient pas en état d'accueillir des élèves. Au-delà des dégâts subis et de l'absence de documents émanant de commissions de sécurité, certains établissements accueilleraient des réfugié-es climatiques et des migrant-es dont l'évacuation n'avait pas été organisée. Le premier contact avec les élèves n'a pas été



DROITS DE L'ENFANT

Le combat des enseignant-es pour l'éducation de leurs élèves, jeunes migrant-es



© Ali Habia

À Mayotte, la moitié des élèves des classes de lycée pro sont bien souvent sans statut légal. Originaires des Comores voisines, ces jeunes fuient la pauvreté et l'instabilité, tentent la traversée périlleuse du canal du Mozambique. Vulnérables à l'exploitation et aux violences, leurs conditions de vie sont précaires dans les bidonvilles rasés par les cyclones mais très vite reconstruits. Lorsque ces jeunes sont arrêté-es par la police, des professeur-es gardent le contact, avertissent l'administration et appellent le centre de rétention administrative pour que ces mineur-es ne soient pas envoyé-es sur des îles où ils et elles n'ont plus de famille. Depuis le cyclone Chido, une guerre des chiffres fait rage et les élèves sont renvoyé-es sans que la loi soit respectée. Voir « disparaître » ainsi des élèves n'est pas sans conséquences. Psychologiquement, c'est difficile à gérer pour les collègues qui accompagnent et soutiennent ces jeunes. L'État n'assume pas son obligation de protection et d'accès à l'Éducation. ■

simple. Les professeur-es n'étaient pas préparé-es à gérer les situations traumatisantes subies par les jeunes d'autant que la prise en charge psychologique est pour ainsi dire absente. Des pressions ont été exercées sur les communautés éducatives pour reprendre le travail et faire comme si tout était normal. Plutôt que de tout faire pour permettre un accueil acceptable des élèves, on a préféré les envoyer en PFMP coûte que coûte (en multipliant le nombre d'élèves sur un même lieu), en dépit du fait que les entreprises fonctionnaient partiellement ou tout simplement pas. Nombre d'ateliers sont inutilisables, et les injonctions à réparer les plafonds ou travailler dans l'illégalité ont amené le SNUEP-FSU à agir. Le manque de salles de classes impose des rotations, les élèves n'ont

alors cours qu'un jour ou deux par semaine. Cette situation entraîne des mesures spéciales pour les examens (contrôle continu) et oblige à annuler le parcours différencié de terminale bac pro à Mayotte cette année. Trois mois après Chido, le mode dégradé perdure et les leçons ne semblent pas tirées. Les reconstructions débutent à l'identique et l'île dispose de peu d'entreprises compétentes, ce qui allonge la durée des travaux. La rentrée prochaine sera très compliquée, avec des locaux réduits et des injonctions à terminer les programmes. Le chantier est titanesque. Il nécessite des mesures urgentes et durables permettant de rendre l'île attractive, tant au niveau des infrastructures que des conditions de vie proposées aux personnels de l'Éducation nationale. ■

“ J'ai vécu Chido dans la peur et l'angoisse. J'ai perdu mon logement car le toit s'est envolé et ai vécu 4 semaines sans eau ni électricité ! Jamais je n'aurais imaginé vivre une telle situation. Avant la rentrée administrative, comme l'ensemble du personnel, je n'ai pas reçu le moindre mail de soutien et d'empathie. PLP contractuel Éco-Gestion au LPO de Sada, Mayotte



CHIFFRES CLÉS

84 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la plupart du temps dans des bidonvilles qui ont été très vite reconstruits.

35 À Mayotte, la plupart des classes de CAP sont à 35 élèves (notamment les CAP Équipier polyvalent du commerce). Pour le SNUEP-FSU, les effectifs de ces classes doivent être limités à 12.

1 SUR 2

La moitié des enseignant-es du second degré sont des non-titulaires. Dans les disciplines professionnelles, c'est le cas pour plus de 7 sur 10.

Attractivité : mesures fortes indispensables



© Ali Habla

Malgré les primes et bonifications mises en place pour tenter d'attirer les collègues titulaires - majoration de 40 % du traitement indiciaire, bonification pour les mutations, indemnité de sujétion géographique (ISG), bonification de dépaysement pour la retraite -, l'archipel n'attire pas. Pire, beaucoup de collègues ne veulent pas rester. Le nombre de contractuel·les - 60 % des agent·es dans le second degré - est parlant. Mais même là, le rectorat ne trouve plus de candidat·es malgré une prime pour les non titulaires recruté·es hors Mayotte. Le sous-investissement flagrant de l'État dans les services publics et les infrastructures de l'île ne favorise pas non plus l'attractivité de Mayotte.

Pour que l'attractivité soit réelle et la stabilité des enseignant·es assurée, le SNUEP-FSU revendique la mise en place de l'IRCANTEC pour les contractuel·les, l'augmentation à 75 % de la majoration du traitement, la déconjugalisation de l'ISG, le passage de toute l'académie en REP+ avec l'instauration de l'ASA¹, l'alignement des minima sociaux sur l'hexagone, la mise en place d'une véritable aide au logement pour les agent·es. ■

1. Avantage spécifique d'ancienneté



S'INFORMER

Le SNUEP-FSU avec les personnels

Le cyclone Chido passé, le SNUEP-FSU Mayotte a été réactif pour créer un lien quotidien avec les adhérent·es et les personnels : aider dans l'urgence, accompagner, tenter de répondre aux questions, mais également remonter au SNUEP-FSU national un état des lieux quotidien des besoins. Il a dénoncé les exigences ou convocations irréalistes, comme rejoindre son établissement en pleine alerte rouge. Et sitôt les déplacements possibles, il s'est rendu dans les établissements. Le SNUEP-FSU Mayotte reste actif pour défendre les PLP et la voie pro.

REPÈRES

Les conditions de vie sur Mayotte étaient déjà désastreuses avant les passages des cyclones Chido et Dikeledi. L'État n'a en effet jamais donné les moyens d'un réel développement à ce département, le plus pauvre de France. La gestion scandaleuse de la crise post-cyclones l'a illustré une nouvelle fois.



Les dégâts dus aux cyclones ont cruellement mis en lumière le manque de logements mais surtout la non-application des normes cycloniques aux bâtiments. Au-delà des moyens alloués, des prescriptions sont incontournables pour construire sans réitérer les insuffisances précédentes.



Le déficit de services publics est criant sur l'archipel. Leur renforcement nécessite des mesures fortes pour rendre attractif l'exercice des métiers de l'Éducation nationale. En plus des mesures salariales et de la classification REP+ de tous les lycées, des logements réservés sont à construire.



Trois mois après Chido, les 11 lycées fonctionnent toujours en mode dégradé. Les travaux peinent à débuter et la perspective d'un retour à la normale s'éloigne de jour en jour. Les enseignant·es continuent d'agir au quotidien pour que les élèves aient tout de même des cours et accèdent ainsi à l'éducation.

SALAIRE

Malades et stigmatisé-es !

Face à la levée de boucliers, le gouvernement a renoncé aux trois jours de carence, mais la baisse de l'indemnisation du CMO¹ est effective depuis le 1^{er} mars.

Le passage de 100 % à 90 % du traitement versé les trois premiers mois d'un CMO (50 % les 9 mois suivants) est donc bel et bien confirmé. L'argument avancé par le gouvernement, outre celui de faire des économies, est de « diminuer l'impact des absences pour raison de santé de courte

durée sur le fonctionnement des services ».

Cette mesure, véritable régression sociale, imposée contre l'avis unanime des organisations syndicales lors des Conseils communs de la Fonction publique des 11 et 19 février et des agent-es mobilisé-es en décembre, vient s'ajouter à la série de dégradations, tant sur le plan salarial que sur celui des conditions de travail, infligées depuis des années aux personnels. Désormais, ce sont les personnels malades qui sont sanctionné-es, ou incité-es à aller travailler malgré leur état de santé. La crise d'attractivité dans la Fonction publique ne peut que s'aggraver avec de telles attaques contre celles et ceux qui servent l'intérêt général.

Le SNUEP-FSU, avec la FSU, continue d'agir pour le retrait de cette mesure inique. ■

Muriel Billaux

1. CMO : congé maladie ordinaire

© Marie-Caroline Guérin



?! BON À SAVOIR

La baisse de l'indemnisation en CMO impacte également d'autres éléments de rémunération versés dans les mêmes proportions que le traitement : nouvelle bonification indiciaire (NBI), indemnité compensatrice de la CSG. Elle est néanmoins sans incidence sur le supplément familial de traitement (SFT) et sur l'indemnité de résidence (IR) conservés en totalité durant le CMO.

EN BREF

Recours inter : toujours à vos côtés !

Les résultats du mouvement inter ont été communiqués le 14 mars. Si vous n'êtes pas satisfait-e de votre mutation, qu'il s'agisse du mouvement général, spécifique ou POP ou si vous considérez qu'il y a une erreur dans votre barème malgré vos demandes de modifications, contactez le SNUEP-FSU afin d'envisager un recours. Avant toute démarche sur Colibris, rapprochez-vous des commissaires paritaires du SNUEP-FSU qui vous accompagneront et vous

représenteront auprès du ministère. ■

Pascal Michelon

⊕ **Plus d'infos :**
Contactez-les via capn@snupe.fr, en indiquant vos nom, discipline et numéro de téléphone.

Mutations intra : contactez les sections académiques

Même si vous avez effectué un recours pour le mouvement inter, vous devez impérativement participer au mouvement intra-académique de l'académie d'affectation. N'attendez surtout pas la décision du recours, qui

arrive souvent après la clôture de l'intra. Différent d'une académie à l'autre, le mouvement intra est par ailleurs beaucoup plus complexe que celui de l'inter. Contactez la section académique du SNUEP-FSU dont vous dépendez afin d'être guidé-e et accompagné-e. Ne tardez pas, les périodes du mouvement intra sont souvent très courtes. ■

P. M.

Évaluation annuelle des non titulaires : vigilance !

En cette période de préparation de la rentrée, les enseignant-es et CPE

non titulaires, en CDD ou en CDI, font l'objet d'une évaluation pour renouveler leur contrat.

Le / La chef-fe d'établissement, sous l'autorité de l'IEN, émet un avis sur la manière de servir de l'agent-e. La procédure étant dématérialisée, il faut consulter vos boîtes académiques pour en faire le suivi.

Pour tout avis défavorable, vous avez 15 jours francs pour faire un recours, voire saisir la CCP¹ en cas de refus de révision. Contactez votre section académique. ■

Abdoul Faye

1. Commission consultative paritaire

APPRENTISSAGE

LA GABEGIE CONTINUE !



© Marie-Caroline Guérin

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les aides de l'État pour l'embauche d'apprenti·es ont été révisées dans le cadre du tour de vis budgétaire. Mais il était hors de question, pour le gouvernement, de supprimer des aides pourtant qualifiées d'« exceptionnelles » à la sortie de la crise sanitaire en 2020, soi-disant pour éviter une chute de l'apprentissage.

Cette diminution des aides inquiète particulièrement les petites entreprises, pour qui l'apprentissage, par effet d'aubaine, permet souvent d'avoir une main-d'œuvre qualifiée à moindre coût. Celles-ci pourraient donc être en grande difficulté financière sans ces apprenti·es subventionné·es en grande partie par l'État et qui leur permettent de maintenir leur activité et leur chiffre d'affaires. Quant aux plus grosses entreprises, elles pouvaient bénéficier du financement de la formation professionnelle en créant leur propre CFA d'entreprise.

Le développement de l'apprentissage, qui fait la part belle aux formations privées financées par l'argent public, fragilise et déstabilise les formations publiques du secondaire et du supérieur. Alors que la conjoncture économique s'inverse, que le chômage remonte et que l'on constate que les entreprises ont de plus en plus de mal à proposer des stages aux jeunes en formation par alternance, il y a urgence à redévelopper les formations publiques sous statut scolaire ou étudiant. C'est pourquoi, afin de stopper l'essor d'un apprentissage privé low-cost, souvent très lucratif, sans aucun contrôle sur la qualité des formations, le SNUEP et la FSU demandent toujours l'arrêt des aides à l'embauche d'apprenti·es et la mise en place d'une allocation d'études qui permettra aux jeunes de ne pas dépendre du contexte économique local. ■

Jérôme Dammerey

Le gouvernement a toujours pour objectif la signature d'un million de contrats d'apprentissage par an d'ici 2027. Pour cela, il mise sur la réforme de 2018, qui a libéralisé l'ouverture des centres de formation et élargi l'apprentissage aux 26-29 ans, et sur le maintien des aides à l'embauche d'apprenti·es.

BON À SAVOIR

Coût de l'apprentissage

En 2024, le coût total de l'apprentissage pour les finances publiques françaises est estimé à environ 24,6 milliards d'euros. Ce montant englobe diverses dépenses, comme les aides à l'embauche, les exonérations fiscales et sociales, ainsi que les coûts pédagogiques supportés par les CFA. Cette estimation provient d'une analyse de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiée en septembre 2024.

S'INFORMER

Nouvelle aide

Jusqu'à fin 2024, une prime de 6 000 € était accordée aux entreprises pour l'embauche d'un·e apprenti·e, quel que soit son âge ou son niveau de diplôme. Cette aide a permis de développer l'apprentissage, contribuant à un record de 1 017 500 apprenti·es en France fin octobre 2024. Désormais, les petites entreprises reçoivent 5 000 € par apprenti·e, tandis que les plus grandes structures perçoivent 2 000 €. Cette mesure ne permettra qu'une économie de 1,2 Md € sur un total de près de 25 milliards de dépenses publiques liées au financement de l'apprentissage en 2024. Le SNUEP-FSU demande que cet argent public soit intégralement rendu au service public d'éducation.

EN BREF

Bac pro maintenance des véhicules : disparition d'une épreuve

La rénovation du bac pro « Maintenance des véhicules » inclut dorénavant une écriture en blocs de compétences. Outre ces blocs, le point le plus contestable de cette rénovation reste la suppression d'une épreuve écrite E2 de 3 heures : analyse préparatoire à une intervention, remplacée par un CCF basé sur la réalisation de l'entretien périodique des véhicules. Or, même si cet écrit était parfois difficile pour les candidat·es, les connaissances qu'il portait étaient importantes dans l'exercice de ce métier. C'est pourquoi le SNUEP-FSU s'est abstenu lors de la consultation du Conseil Supérieur de l'Éducation sur cette rénovation. ■

Franck Feras

Concours PLP : une campagne mal engagée

L'annonce d'une prolongation des périodes d'inscriptions était un premier signe inquiétant, la non-communication du nombre d'inscrit·es un autre. Et pour cause, celui-ci baisse pour les 3 voies de concours, notamment à l'externe avec -314 inscrit·es, ce qui représente une baisse de 4,4 %. Depuis la session 2023, le nombre d'inscrit·es a baissé de 12 %. À cela vient s'ajouter un taux de présent·es d'environ 40 % seulement, augurant déjà de concours déficitaires en fin d'année. ■

Fabien Mélanie

VICTOIRE SYNDICALE INDÉNIABLE

ÉVARS : appliquer les programmes enfin publiés

EVARS :
nous avons gagné l'éducation à la vie affective, sexuelle et relationnelle, obtenons sa mise en **classe** !



L'enseignement de l'ÉVARS¹ est une victoire syndicale qui marque un tournant dans la lutte pour l'égalité filles /garçons, contre les VSS² et la culture du viol dans notre société.

Il y a 3 ans, le rapport de la CIIVISE a sidéré l'opinion : 160 000 enfants par an victimes de VSS, 5,4 millions d'adultes victimes d'inceste dans leur

enfance, impunité des agresseurs et dépense de 9,7 Mds d'euros/an d'argent public pour traiter les conséquences de ces violences sur la santé. Cette réalité aurait dû provoquer un sursaut des pouvoirs publics, conduire le gouvernement à adopter un plan global et financé de lutte contre les VSS, renforçant les services publics sociaux, de police, de santé, de justice mais aussi ceux d'éducation pour la prévention. Le dernier budget prouve que ce n'est toujours pas le cas.

Le SNUEP avec la FSU est resté déterminé à améliorer les programmes ÉVARS tout au long de leur processus d'adoption car ils sont un outil indispensable pour rendre effectifs les 3 jours obligatoires d'éducation à la sexualité inscrits depuis 2001 dans le Code de l'éducation. Obligatoires pour tous les élèves, ces programmes visent à l'égalité de dignité entre filles et garçons et doivent contribuer à la lutte contre les discriminations. Ils relèvent de 3 champs de connaissances : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social. D'ores et déjà attaqué par des campagnes de désinformation émanant de forces réactionnaires et religieuses, leur enseignement va dorénavant avoir besoin de toute la détermination syndicale pour être mis en œuvre. Le SNUEP-FSU se mobilisera aussi pour que les personnels aient des formations solides car c'est l'une des conditions d'efficacité de cet enseignement. ■

Sigrid Gérardin

1. Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. 2. Violences sexistes et sexuelles



BON À SAVOIR

ÉVARS contre la culture du viol (CDV)

Ancrée dans notre société, la CDV est reconnue comme un problème systémique. Elle normalise les VSS, encourage la domination patriarcale et entrave l'émancipation des filles dans leurs parcours scolaire et professionnel. L'ÉVARS enseigné dès le plus jeune âge constituera une étape contre les stéréotypes et pour des relations affectives respectueuses.



BON À SAVOIR

L'exploitation sexuelle en ligne oubliée des programmes ÉVARS

Nombre d'élèves sont victimes de la pédo-pornographie : 1 million d'images de viols de mineurs et 138 000 vidéos d'incestes promouvant le « fantasme familial » circulent. Évoquée seulement 3 fois dans les programmes d'ÉVARS, la pornographie devrait pourtant être une priorité pour la protection des mineurs.

Le 11^e congrès de la FSU s'est déroulé du 3 au 7 février à Rennes. Sur la base des propositions issues des congrès départementaux, plus de 600 délégué-es ont débattu et défini, pour les trois prochaines années, les orientations et mandats de la FSU, la fédération à laquelle appartient le SNUEP.

Axel Benoist



“ *Mon premier congrès FSU a été intense et enrichissant, marqué par des débats approfondis. Les interventions d'autres syndicats ont enrichi les discussions sur le syndicalisme. Cette expérience renforce ma conviction et me motive à poursuivre mon engagement au sein du SNUEP-FSU, pour défendre nos droits et porter nos revendications.*

Catherine Jaunet

BON À SAVOIR

Quel outil syndical ?

Un congrès est toujours le moment d'interroger nos pratiques syndicales pour renforcer l'outil qu'est le syndicalisme dans la défense des intérêts des personnels. À Rennes, pour donner suite au travail commun engagé avec la CGT, les débats nourris ont débouché sur la nécessité d'avancer vers une refondation du syndicalisme de transformation sociale par la création d'un nouvel outil syndical, pôle attractif pour d'autres organisations, notamment Solidaires. Un processus s'engage donc progressivement, sur la base d'accords partagés, sans que l'absorption / fusion en soit le débouché. Des axes de travail sont lancés (espaces d'échanges, formations syndicales et campagnes communes, etc.) pour que ce projet de nouvel outil syndical devienne réalité.



LA FSU EN CONGRÈS : MENER LE COMBAT POUR CHANGER LA DONNE

Les congressistes ont forcément tenu compte du contexte international et national lors de leurs échanges. Devant la recrudescence des pouvoirs autoritaires, réactionnaires et menaçants, au moment où la guerre est installée sur le sol européen, la nécessité de lutter pour un monde de justice, de solidarité et de Paix a été réaffirmée. La critique des gouvernements successifs brutalisant la Constitution a été vive. De même, l'austérité budgétaire et la baisse de la dépense sociale ont largement alimenté les débats. À l'heure où les services publics et le partage du bien commun sont indispensables pour répondre aux enjeux économiques et sociaux, écologiques et environnementaux, il était essentiel de dénoncer ces choix politiques.

Combat permanent et global contre l'extrême droite

La FSU sort de ce congrès de Rennes avec une approche protéiforme de sa lutte contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques : déconstruire le racisme et mettre en lumière son imposture sociale. Pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite et contrer l'ultra-libéralisme qui y contribue, il faut des services publics renforcés partout et une élévation du niveau de qualification afin d'améliorer l'accès au travail et les conditions d'emploi.

Parce que la montée des extrêmes droites et l'offensive conservatrice et réactionnaire qui l'accompagne amplifient la menace sur les droits des femmes, la FSU inscrit les revendications féministes dans toutes les mobilisations qu'elle construit. Elle continue son travail au sein de la Coalition Féministe pour exiger une loi-cadre intégrale contre les



© Serge Bontoux



LE SAVIEZ-VOUS ?



© Serge Bontoux



Caroline Chevé, nouvelle secrétaire générale de la FSU

Professeure de philosophie dans les quartiers nord de Marseille et secrétaire départementale de la FSU des Bouches-du-Rhône depuis six ans, Caroline Chevé a été élue secrétaire générale lors du congrès. Elle succède à Benoît Teste qui, prenant ses fonctions fin 2019 en pleine mobilisation contre la réforme des retraites par points, a été incontournable dans les luttes pour l'amélioration des retraites et de la Fonction publique.

Dans son discours de clôture du congrès, elle a rappelé ce qui nous pousse à agir, à nous battre, nous militantes et militants du SNUEP et de la FSU : nous tenir au milieu des collègues actif-ves et retraité-es pour les défendre, nous tenir aux côtés de la population pour défendre les services publics et l'intérêt général, lutter pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes. Un nouveau chapitre tout en continuité pour notre syndicalisme. ■

violences sexuelles, assortie d'un budget de 2,6 milliards. En son sein, elle est désormais dotée d'une cellule de veille et de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Défense de la voie pro et des personnels

En réaffirmant la nécessité d'abroger la loi « Avenir pro », en exigeant un bilan et la remise à plat des réformes des LP de ces dernières années, en dénonçant les compétences comportementales orientées vers un asservissement et le carcan de l'adéquationnisme, la FSU intègre pleinement les lycées professionnels dans sa stratégie pour promouvoir l'École que nous défendons, publique, laïque et émancipatrice par les savoirs et les savoir-faire. Une École avec des personnels sous statut de fonctionnaire, défendus dans le cadre du paritarisme et aux carrières revalorisées, notamment par la requalification des métiers les plus féminisés. ■

« Le congrès FSU, c'est... »
une chimère, entre débats passionnés et fatigue intense. Rythme effréné, nuits courtes, mais surtout un grand moment de syndicalisme. Car tous ces débats, toutes ces interventions donnent vie à nos combats. Entre tensions, rires et souvenirs, l'expérience marque à jamais.

Armelle Dahmoul Prévost

ET AUSSI

Salaires : + 20 % et + 80 points d'indice

Les mesures générales des dernières années pour les salaires des agent-es publics sont loin de répondre au décrochage des rémunérations par rapport aux prix et par rapport aux salaires du privé. Lors du congrès, la FSU a ainsi actualisé ses revendications d'augmentations immédiates en exigeant un plan pluriannuel combinant la revalorisation d'au moins 20 % du point d'indice et, sur proposition du SNUEP-FSU, l'attribution uniforme de 80 points d'indice pour toutes et tous (+ 400 € brut). ■

Pour un remboursement à 100 % des soins prescrits

Si la Sécurité sociale fête cette année ses 80 ans, son existence est remise en cause par un sous-financement chronique et organisé. La loi de finances 2025 de la Sécu n'y déroge pas et accroît encore le transfert des remboursements vers la complémentaire. Refusant la marchandisation et la financiarisation, synonymes de dégradation de la qualité, la FSU réaffirme son choix de la socialisation et des solidarités avec le remboursement à 100 % des soins prescrits. ■

les Ateliers de la Voie Pro



LES 12 ET 13 JUIN **À BLOIS**

Bac pro : 40 ans ! Et maintenant ?

POURQUOI
UN BAC PRO ?

INSERTION OU ÉTUDES,
DES TENSIONS NOUVELLES ?

L'APPRENTISSAGE,
PLUS QU'UNE
CONCURRENCE



SNUEP



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

les AVP Journées d'échanges et de réflexions
sur les lycées pros et leur avenir sneep.fr